

Critères d'application pour une demande d'AUT

Déficit en hormone de croissance

et autres indications d'une thérapie par une hormone de croissance chez l'enfant et l'adolescent

Substances interdites : hormone de croissance

Cette liste de vérification aide les athlètes et leurs médecins à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le dossier médical permettra à la commission AUT d'évaluer si les conditions applicables pour accorder une AUT sont respectées.

Veuillez noter que la présentation d'un formulaire de demande AUT seul ne suffit pas ; celui-ci doit être accompagné de tous les documents pertinents. Un formulaire de demande dûment rempli et la réalisation de tous les points de cette liste de vérification ne garantissent pas l'octroi d'une AUT. Cela correspond toutefois à la meilleure préparation possible de la demande d'AUT.

Le formulaire de demande AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur www.sportintegrity.ch/fr/aut.

Renseignements :

Indications pour une thérapie avec une hormone de croissance sans situation de déficit en hormone de croissance pour laquelle une AUT peut être demandée :

- Syndrome d'Ulrich-Turner chez les filles
- Nanisme chez des enfants avec antécédents de retard de croissance intra-utérin (IUGR/SGA) et qui n'ont pas rattrapé leur retard
- Nanisme chez des enfants avec insuffisance documentée du gène SHOX
- Insuffisance rénale chronique
- Syndrome de Prader-Willi

Le formulaire de demande AUT doit satisfaire aux exigences suivantes :

- Toutes les sections doivent être remplies dans une écriture lisible.
- Tous les renseignements doivent être fournis en français, allemand, italien ou anglais.
- La signature du médecin qui soumet la demande est requise.
- La signature de l'athlète faisant l'objet de la demande est requise.

Demande initiale

Examen médical par un spécialiste en pédiatrie FMH avec formations approfondies en endocrinologie-diabétologie pédiatrique

- Rapport médical du spécialiste** doit comprendre les éléments suivants :
 - Données anamnestiques avant une thérapie par l'hormone de croissance : taille actuelle, taille cible génétique, vitesse de croissance, informations concernant la fonction des autres axes hypophysaires.
 - Si la thérapie a déjà commencé avant l'obligation d'une AUT : en plus, données anamnestiques pendant la thérapie par l'hormone de croissance : détermination de l'âge osseux, contrôle de la vitesse de croissance, informations concernant la fonction des autres axes hypophysaires.
 - Sommaire des résultats de tests diagnostiques (voir ci-dessous)
 - Interprétation des symptômes et tests diagnostiques
 - Détails concernant l'hormone de croissance prescrite, y compris la posologie (dose et fréquence), voie d'administration
- Les résultats de tests diagnostiques** doivent comprendre les épreuves/échelles suivants et des copies doivent être transmises :
 - Tests de stimulation de l'hormone de croissance : test d'hypoglycémie insulinique, test par perfusion de l'arginine
 - Mesure des concentrations de facteur de croissance : taux sérique de l'IGF-1 et l'IGFBP3
 - Le cas échéant, mutations des gènes (GH-1 ou GHRH-R) ou des facteurs de transcription (par ex. PROP-1, POU1F1 (Pit-1)) entraînant un hypopituitarisme
 - Résultats de l'imagerie en cas de lésions morphologiques

Demande de prolongation

- Examen médical par un spécialiste en pédiatrie FMH avec formations approfondies en endocrinologie-diabétologie pédiatrique**
- Rapport médical du spécialiste** doit comprendre les éléments suivants :
 - Évolution de la maladie et de la thérapie **depuis la dernière demande d'AUT**
 - Détails concernant la thérapie médicamenteuse actuelle y compris la posologie (dose et fréquence) et la voie d'administration.

Une AUT a toujours une durée de validité limitée. Le cas échéant, une demande de prolongation doit être soumise. De plus, la thérapie approuvée est clairement définie. En cas de modification de la thérapie prévue, une demande de prolongation sera donc requise.

Durée maximale de validité d'une AUT pour l'indication présente : un an

Veillez transmettre la demande à Swiss Sport Integrity, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email : med@sportintegrity.ch ou antidoping@hin.ch) sans oublier d'en conserver une copie.